

Le politique vs l'économique ?

jeudi 7 février 2008, par [FROISSART Philippe](#)

Les faits concernent encore une affaire de délocalisation d'une grosse entreprise, et pas des moindres, EADS, alors que cela était encore inimaginable il y a quelques mois. Le débat est lancé : l'objectif pour EADS, maison mère d'AIRBUS, qui est en outre le symbole principal de l'aéronautique française, est de rester compétitive, et pour cela doit quitter le territoire français face à la montée de l'euro par rapport au dollar.

Si la question fait débat, c'est qu'elle oppose la vision purement économique de la société en ce qu'elle ne tient compte que de l'intérêt des actionnaires face à l'Etat qui prend en compte une vision plus large qui est la défense de l'intérêt général.

L'Etat a les moyens de défendre son point de vue en raison de l'importance du capital qu'il détient (15%). Au sein de l'entreprise, cette opposition se manifeste ainsi :

- D'une part, un des actionnaires principaux d'EADS, Lagardère, soutient le président de l'exécutif d'EADS qui veut délocaliser en se justifiant ainsi : « s'il y a un mal qui peut être mortel, c'est l'affaiblissement du dollar par rapport à l'euro ». Pour autant, il se veut rassurant quant aux formes que prendrait cette délocalisation, en indiquant qu'elle se ferait petit à petit, et de conclure néanmoins que « l'Etat ne peut pas aller contre l'intérêt à moyen et long terme d'EADS. »
- D'autre part, face à cette vision économique, l'Etat français, par l'intermédiaire de son premier ministre, indique son opposition à cette volonté de délocalisation, qu'il analyse comme une réponse purement conjoncturelle, c'est à dire prise à court terme, en rappelant les investissements importants faits par la France et l'Allemagne dans un but stratégique.

Au niveau politique, si la délocalisation devient effective, elle commencera après 2010, et ses conséquences en terme humains (emplois) et prestige (perte du tissu industriel) se manifesteront pendant la campagne pour les élections présidentielles et pourrait avoir une influence dans le débat.

Enfin, se pose le problème des sites industriels laissés vacants par Airbus, et qui pourraient être repris par des entreprises concurrentes mais ayant les capacités financières, ou par des investisseurs de moindre importance mais garantissant la continuation d'une activité aéronautique européenne.

Le Monde,

Sébastien Castel, 1ère ES2, année 2007-2008